

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

CABINET

98-329

25 Septembre 1998

DECRET n°.....du.....

PORTANT NOMINATION DE ~~M~~^C**ONSEUR KOUESSALLI**(Jean Claude,)
MAGISTRAT, AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DJAMBALA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE.

Vu l'Acte Fondamental du 24 Octobre 1997;

Vu la Loi N°023/92 du 20 Août 1992 portant Statut de la Magistrature;

Vu le Décret 002/97 du 0 Novembre 1997 portant nomination des Membres du
Gouvernement;

Vu l'Attestation N°051/ MJ - SGJAP - DAF - SP du 25 Mai 1998 portant nomination
de l'intéressé en qualité de Juge d'Instruction près le Tribunal de Grande Instance de
DJAMBALA.

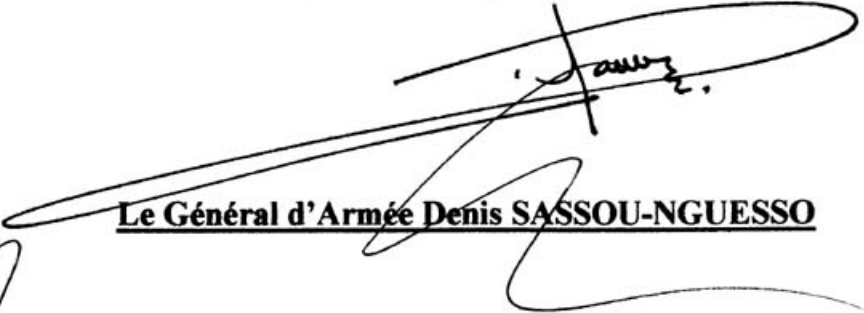
DECRETE:

Article 1er: ~~Monsieur~~ ^RKOUESSALI Jean Claude, Magistrat de 2^e Grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, est nommé Juge d'Instruction près le Tribunal de Grande Instance de Djambala, en remplacement de Monsieur NGOUALA Ludovic appelé à d'autres fonctions.

Article 2: L'intéressé percevra les indemnités fixées par les textes en vigueur.

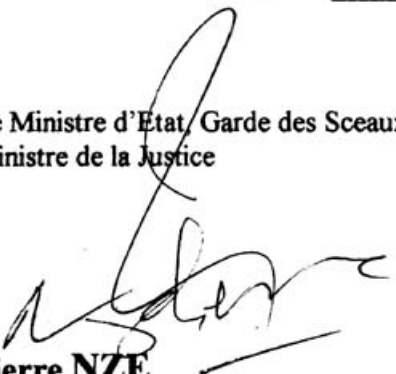
Article 3: Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 25 Septembre 1998



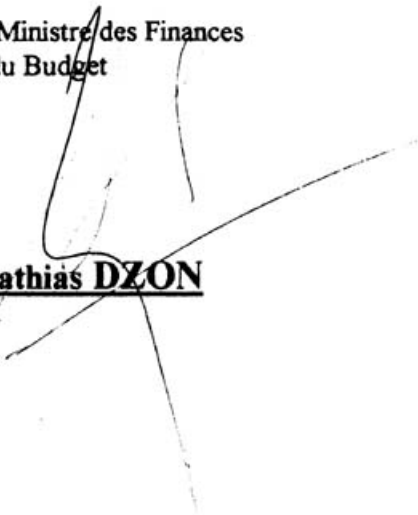
Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO

Le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice



Pierre NZE

Le Ministre des Finances
et du Budget



Mathias DZON